

Paris, le 31 mars 2017

COMMUNIQUE

Prolongation de l'Appel à projets en soutien à la coopération décentralisée franco-tunisienne au 28 avril 2017

Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI, Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales) a décidé de prolonger la période de dépôt de l'appel à projets de coopération décentralisée franco-tunisienne jusqu'au 28 avril 2017 minuit.

Les projets devront être portés conjointement par des collectivités territoriales françaises et tunisiennes et ciblés sur les actions de formation des cadres territoriaux tunisiens dans les secteurs prioritaires suivants :

- Gestion des services techniques des collectivités locales : le renforcement des capacités permettant d'améliorer l'efficacité et la qualité des services publics concernés (telle la police municipale pour la protection de l'environnement et la sécurité touristique).
- Liens territoires ruraux/territoires urbains : dans le cadre de la communalisation du territoire national tunisien, de nouvelles communes vont être créées. La gestion des espaces ruraux, le lien entre territoires ruraux et territoires urbains et le développement local seront des domaines nouveaux pour les communes concernées, d'où le besoin d'expertise pour la gestion des espaces (problèmes sociaux, circulation et mobilité).
- Environnement : assainissement, collecte et traitement des déchets : Mission complexe des collectivités devant répondre aux besoins des citoyens, qu'il faut traiter institutionnellement, techniquement et financièrement. Le transfert d'expériences des collectivités françaises est souhaité.
- Partenariat public/privé, notamment dans la gestion des parcs de stationnement, des parcs et jardins, des abattoirs...

Cet appel à projets vise à renforcer les capacités des collectivités territoriales tunisiennes, en stimulant la mise en place d'actions de formation des cadres territoriaux tunisiens et favoriser de nouvelles coopérations entre la Tunisie et la France.

Pour consulter le règlement, rendez-vous sur le site de [France Diplomatie](#) pour les collectivités territoriales françaises, et sur le [Portail des collectivités locales](#) pour les collectivités territoriales tunisiennes.

Contacts :

- **Anne-Marie Mevel-Reingold**, chargée de mission, ministère des Affaires étrangères et du Développement international, Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales : anne-marie.reingold@diplomatie.gouv.fr
- **Sabiha Homri** : Conseillère, ministère de l'Intérieur tunisien, Direction générale des Collectivités locales : sabiha.homri6@gmail.com



Le programme d'appui français à la coopération décentralisée franco-tunisienne s'effectue en partenariat avec le Ministre des Affaires locales de Tunisie.